|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.3/2024/60 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  22 août 2024  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses   
et du Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses**

**Soixante-cinquième session**

Genève, 25 novembre-3 décembre 2024

Point 2 b) viii) de l’ordre du jour provisoire

**Recommandations formulées par le Sous-Comité à ses soixante-deuxième,   
soixante-troisième et soixante-quatrième sessions et questions en suspens :**

**Explosifs et questions connexes : Autres questions**

Proposition visant à changer le nom du Groupe de travail   
des explosifs en Groupe de travail des matières énergétiques

Communication du Président du Groupe de travail des explosifs[[1]](#footnote-2)\*

I. Introduction

1. À la soixante-quatrième session du Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses, les membres du Groupe de travail des explosifs se sont demandé si le nom de leur groupe reflétait bien l’éventail des sujets et des types de matières sur lesquels le Sous-Comité leur demandait de se pencher.

II. Discussion

2. En plus des matières et des objets dont on sait qu’ils seront affectés à la classe 1 pour le transport, il est souvent demandé au Groupe de travail des explosifs d’examiner des matières instables et des peroxydes organiques, ainsi que d’autres matières ayant des propriétés énergétiques, notamment certains engrais, oxydants et objets contenant des matière explosibles qui ont été affectés à une classe autre que la classe 1.

3. Les membres du Groupe de travail des explosifs ont déterminé ce qui suit :

a) Le nom actuel du Groupe de travail ne reflète pas pleinement les contributions que les experts des classes autres que la classe 1 apportaient aux travaux du Groupe de travail ;

b) Les experts du secteur des marchandises dangereuses au sens large qui participent à la réglementation du transport des matières énergétiques peuvent ne pas se rendre compte des contributions qu’ils pourraient apporter aux travaux du Groupe de travail des explosifs et du Sous-Comité.

III. Proposition

4. Le Groupe de travail des explosifs propose qu’à l’avenir il porte le nom de Groupe de travail des matières énergétiques, mais qu’il conserve l’acronyme EWG en anglais.

IV. Objectifs de développement durable (ODD)

5. Par les travaux qu’il mène, le Groupe de travail des explosifs contribue à la réalisation de l’ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces).

6. Ce changement de nom, qui permettra de mieux définir le rôle du Groupe de travail, contribuera notamment à ce qui suit :

a) Mise en place d’institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux (cible 16.6) ;

b) Élargissement et renforcement de la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial (cible 16.8).

1. \* A/78/6 (Sect. 20), tableau 20.5. [↑](#footnote-ref-2)